

# Article paru dans le Ouest-France

Par Donovan Gougeon

Le 28/03/2024 à 12h29, modifié à 14h

## TÉMOIGNAGE. Après une opération, sa femme a passé 17 ans dans le coma : « On ne saura jamais »

Le 2 janvier 2004, André Bourdaud laisse sa femme aux urgences du CHU de Nantes, pour des douleurs abdominales. Elle est rapidement opérée d'un kyste aux ovaires mais elle plonge dans un coma qui durera dix-sept ans, avant son décès. Entouré de l'Association d'aide aux victimes d'accidents médicaux (Aviam), le mari s'est battu pour comprendre. Mais vingt ans plus tard, il ne sait toujours pas bien ce qui a pu se passer. Un témoignage poignant.



André Bourdaud (à gauche), a perdu sa femme en 2021, après 17 ans dans le coma des suites d'une opération qui a mal tourné. Dans son combat, il a été soutenu par Dominique Cartron, ancien avocat de l'Association d'aide aux victimes d'accidents médicaux (Aviam). | OUEST-FRANCE

C'est une vie qui bascule en une nuit. Un coup de fil, dans la matinée, qu'il n'a pas oublié vingt ans plus tard. Et des mots qui résonnent encore en lui : On me dit de venir en urgence, qu'il y a un problème, que ça s'est mal passé. Dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 janvier 2004, André Bourdaud dépose sa femme aux urgences du CHU de [Nantes](#). Elle a de fortes douleurs abdominales. Doit être prise en charge. La suite ? On ne saura jamais vraiment la vérité.

Opérée pour un kyste aux ovaires, son épouse Solange plonge dans un coma qui durera dix-sept ans. [Jusqu'à son décès, le 13 avril 2021](#), à 64 ans. Au départ, c'est une incompréhension totale pour une opération banale, pointe Dominique Cartron. Ancien avocat basé à Rennes, il a défendu pendant de longues années les intérêts d'André Bourdaud, [via l'Association d'aide aux victimes d'accidents médicaux \(Aviam\)](#), dont il s'était rapproché.

## **Il est conclu à un « aléa thérapeutique »**

Huit ans de procédure, jusqu'en 2012, qui ont conclu à un aléa thérapeutique. C'est bien un problème lié aux soins, mais on n'a pas de réponse dans la technique de prise en charge. Il en reste une vie brisée. Dont les quatre mois de réanimation, à l'issue de l'opération, et les transferts jusqu'à la maison Arta Laënnec, de Saint-Herblain, ne changeront pas le cours. Des yeux ouverts, mais un état végétatif. André Bourdaud n'a pour autant jamais lâché sa femme. Lui a toujours rendu visite, même si on le savait dès le départ, il n'y avait pas d'espoir.

Il lui fallait toutefois comprendre. On emmène une personne à l'hôpital pour qu'elle soit soignée, on nous la ramène cassée. C'est pour cela qu'il s'est rapproché de l'Aviam. Quand M. Bourdaud contacte l'association, c'est pour savoir ce qui s'est passé car le monde médical n'est pas très communicant, raconte Dominique Cartron. J'avais l'impression qu'on me fuyait, confirme André Bourdaud. Ma femme a 47 ans à cette époque. Qu'est-ce qu'on fait ?

## **« C'était ma femme, on marchait main dans la main »**

Un recours est lancé, qui passe d'abord par une expertise, raconte l'ancien avocat. La question que l'on posait, c'est si les soins avaient été correctement donnés ? On n'a pas réussi à avoir toutes les réponses. Le tribunal administratif de Nantes est saisi. La question est la même. Le juge a suivi l'analyse. C'est donc considéré comme un aléa thérapeutique.

Cela ouvre le droit, au moins, à une indemnisation. La loi Kouchner a apporté ce progrès en 2002, poursuit Dominique Cartron. Mais la somme ne répare pas la vie d'une personne, souffle André Bourdaud. Je l'ai connue, elle avait 15 ans et demi. C'était ma femme, on marchait main dans la main. On se promenait toujours ensemble. Et vous vous retrouvez seul, du jour au lendemain...

L'ancien cuisinier parle d'une vie presque parallèle qui s'est ouverte. Il fallait que je vive à côté, aussi, pour les enfants, les petits enfants. Il a, un temps, arrêté son travail. A dû gérer les papiers. Les choses du quotidien. Seul. Dans tout cela, l'Aviam, présente dans tout le grand ouest, a été plus qu'une épaule. Si la victime ou ses proches ne sont pas accompagnés, ils peuvent être mal indemnisés. La victime est dans le pire moment de sa vie pour se battre, alors il ne faut pas rester seul, assure l'avocat, resté membre de l'association à sa retraite.

## **« En parler pour les autres »**

Une association auprès de laquelle André Bourdaud n'a jamais cessé d'adhérer depuis 2004. Il ne manque pas une assemblée générale comme cela qui a eu lieu à Glomel, près de Rostrenen dans les Côtes-d'Armor, samedi 23 mars 2024. Il faut en parler pour les autres, glisse-t-il. Pour se refaire une vie. Et quand on me dit, « M. Bourdaud a toujours le sourire », ça me fait plaisir.

Pour autant, il n'oubliera jamais son épouse. Et ses derniers mots : Ne me laisse pas tomber Dédé. On était alors le 2 janvier 2004, sur les coups de 1 h 30 du matin, à l'entrée des urgences.